

Les conseils économiques et sociaux

Type de contenu : Texte Image fixe

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Les conseils économiques et sociaux [Texte imprimé] / Bodineau, Pierre

Auteur(s) : Bodineau, Pierre (1944-....)

Editeur, producteur : Paris : Presses universitaires de France, 1994
(41-Vendôme; Impr. des PUF)

Description matérielle : 127 p. ; 18 cm

Collection : Que sais-je? 2836

ISBN : 2-13-046048-8

Appartient à la collection : Que sais-je ? 0768-0066 2836

Classification décimale Dewey : 354.094 4 23

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 126

Résumé ou extrait : La France a été l'un des premiers Etats à se doter après la Première Guerre mondiale d'un Conseil économique et social ; Elle en a renforcé le rôle en lui donnant successivement la consécration de la Loi, puis celle de la Constitution. Enfin, elle a développé des institutions semblables dans les régions créées depuis 1964. Aussi peut-on parler d'un modèle français qui demeure aujourd'hui encore la norme de référence. De nombreux pays ont aussi mis en place des assemblées économiques et sociales, à commencer par les Etats européens. Ailleurs, la formule séduit aussi bien les pays en voie de développement que de jeunes démocraties. Enfin, certaines organisations internationales ont ressenti le besoin de disposer au niveau communautaire et international d'un tel conseil, dont la fonction est évidemment différente des institutions nationales.

Sujet(s) : CESE (Conseil économique, social et environnemental)
organisation internationale
monde
France
Conseil économique et social

Sujet - Nom commun : Conseils économiques et sociaux
Conseils économiques et sociaux -- France